



**HAL**  
open science

## Ruralités, économies, métromilieus

Pieter Versteegh, Xavier Guillot

► **To cite this version:**

Pieter Versteegh, Xavier Guillot. Ruralités, économies, métromilieus. Publications de l'Université de Saint-Etienne. Transitions économiques et nouvelles ruralités, Espace rural & projet spatial. Volume 8, 8, pp. 6-18, 2019, Espace rural & projet spatial. <halshs-03637547>

**HAL Id: halshs-03637547**

**<https://shs.hal.science/halshs-03637547v1>**

Submitted on 11 Apr 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

# Ruralités, économies, métromilieus

## Pieter VERSTEEGH

Professeur à l'École spéciale d'architecture, Paris.

Coordinateur du réseau AlterRurality de l'association européenne de recherche architecturale Arena.

## Xavier GUILLOT

Professeur à l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux

Chercheur à l'UMR 5319 Passages, Université Bordeaux Montaigne

Métropolisation et croissance économique ont été au cours des trois dernières décennies les deux faces d'une même logique de pensée du monde, qui ont largement conditionné les pratiques de l'aménagement à toutes les échelles de l'espace. La ville et l'urbain ont ainsi été au cœur de toutes les préoccupations du monde académique. Dans ce contexte, pas d'autres alternatives que d'être « tous urbains<sup>1</sup> ». Pas d'autres champs possibles de vision du monde que par l'innovation, la performance et la compétition que se livrent nos grandes agglomérations pour attirer de nouvelles populations, gagner des parts de marché dans l'économie mondialisée. Les travaux foisonnent dans ce domaine. Ils ont largement accompagné nos politiques urbaines de ces dernières décennies pour en faire l'éloge. Plus rarement la critique.

Cet ouvrage prend le contre-pied de cette approche urbanocentrée du monde et de cette vision métropolitaine de l'évolution de nos sociétés contemporaines. Il introduit un cadre de lecture radicalement différent, fondé sur l'urgence d'engager un autre regard, prenant acte de l'écueil écologique et social engendré par cette logique. S'impose selon nous aujourd'hui la nécessité d'engager un débat d'une autre nature : celui de repenser le statut de l'espace rural dont notre société a hérité, d'imaginer ce que sera demain une « alter ruralité » (Versteegh, 2015), alliée d'une forme d'équité territoriale (Guillot, 2016) avec le système métropolitain.

Ouvrage après ouvrage, c'est le défi que nous portons au sein de cette collection depuis 2010. Par rapport au précédent (Coste *et al.*, 2018), celui-ci introduit un autre facteur relevant de la transition socioécologique pour penser le présent statut de l'espace rural : le système économique sur lequel reposent nos modes d'habiter et la production de richesses. Vaste question qu'il est peut-être risqué d'aborder compte tenu de nos compétences limitées dans ce domaine par notre formation d'architecte. Pour autant, il nous paraît incontournable de franchir ce pas à cette étape de notre réflexion pour avancer dans notre démonstration. La raison en est simple et renvoie à notre propos liminaire : néolibéralisme et urbanocentrisme sont deux faits qui se nourrissent et s'autolégitiment. Ainsi, construire un autre discours sur l'espace rural imposait ce passage incontournable à nos yeux : celui de comprendre et de dénouer cette alliance, et d'en préfigurer des alternatives.

## L'Oïkos face à la figure urbaine

L'interdisciplinarité des savoirs constitue un prérequis pour aborder les questions d'aménagement à l'échelle territoriale. C'est la raison pour laquelle cet ouvrage intègre la parole

---

<sup>1</sup> Nous faisons entre autres référence ici à la revue éponyme (<http://tousurbains.fr/>) dont le projet éditorial défend une posture scientifique à l'opposée de la nôtre vis-à-vis du processus d'urbanisation contemporain. Selon les responsables de cette revue : « Le global est partout dans le local, le devenir urbain passe par l'interconnexion matérielle et immatérielle : dans ces conditions le repli dans le local et le retour au village sont des illusions. »

d'économistes, de géographes, de sociologues, de philosophes. Or, cette approche demeure trop souvent cantonnée à un débat stérile d'experts retranchés dans des chasses gardées intellectuelles. L'enjeu de cet ouvrage est aussi d'éviter cet écueil, en intégrant des acceptions et des savoirs non spécialisés, pour réinvestir le « mandat inaugural » que partagent l'économie et l'architecture : celui d'organiser, de gérer la maison au sens large, l'habitat humain ; en d'autres termes : l'*oikos*. On rappellera que l'*oikos*<sup>2</sup>, dans son acception étymologique, renvoie à l'ensemble des biens et des êtres rattachés à un même lieu d'habitation et de production. En l'occurrence, l'objet de notre réflexion n'est pas la maison en tant que production physique, les murs ou « espaces » dans lesquels l'humain évolue au quotidien, ni son inscription dans tel système économique financier. Il s'agit de dépasser ce cadre spatial renvoyant au bâti, aux mondes matériels et comptables, auxquels, généralement, on associe architecture et économie. C'est un point de méthode important à mentionner pour saisir le sens de notre raisonnement qui, dans un premier temps, nous conduira également à dénouer les relations entre l'économie et l'échelle de l'espace humain représenté par les territoires ruraux.

L'urbain est devenu la matérialisation même de l'économie néolibérale mondiale (Versteegh, 2018). C'est qu'il y était historiquement prédisposé : « Les raisons de l'apparition des villes sont probablement liées, si l'on en croit l'analyse des économistes, à l'accumulation des richesses des civilisations rurales capables de dégager des surplus de production et surtout liées au développement d'une division du travail<sup>3</sup> ». Souvenons-nous qu'en Europe, historiquement, le titre de ville était octroyé lors de l'obtention de certains privilèges, notamment celui du commerce. Alors que l'espace rural « est un espace de production “juste à temps” » (Woods, 2017), l'urbain est l'espace de l'excédent marchandé. Les dictionnaires français concordent avec cette lecture : ville et village (à ne pas confondre avec hameau) partagent dans leur définition les mêmes richesses et complexités fonctionnelles, culturelles, sociales, administratives, mais se distinguent par la grande dimension de la première, la dimension critique et l'autosuffisance du deuxième.

Ce rapide détour historique sur le statut de la ville, qui mériterait d'être complété par d'autres indicateurs, est important pour saisir un fait central de notre argumentaire : la distinction que l'on fera entre les figures urbaines et villageoises, et le fait que cette distinction ne réside pas tant dans leur taille démographique ni dans leur degré de complexité (Versteegh, 2017), mais dans leur rapport aux êtres et aux biens. La figure urbaine renvoie à un ensemble de privilèges, dont le droit d'ériger un mur d'enceinte – de se séparer d'autres êtres – et celui de créer son propre marché – un commerce de biens. Elle institue ainsi en quelque sorte le libre-échange et la compétitivité. C'est une figure de l'habiter qui se sépare de l'environnement entourant, et qui organise son lien aux biens et aux êtres comme un passage, un *throughput* : importation de ressources et exportation de rejets, commerce de biens réifiés, importables, consommables ou exportables à loisir.

Ce fonctionnement de la figure urbaine a par ricochet induit des iniquités sociales, juridiques, politiques dont il ne s'agit pas ici de faire le bilan. Ce sur quoi on entend insister est que l'urbain, dans son lien avec l'essor de l'économie néolibérale, a engendré un ensemble de processus sociaux et spatiaux au détriment d'autres formes d'habiter. La gentrification des centres-villes et la périurbanisation avec l'essor de la maison individuelle en constituent les figures les plus remarquables dans le domaine de l'habitat.

*In fine*, l'urbain métropolisé est cette figure ultime de la ville qui, dissociée de son territoire de proximité, s'octroie simultanément le droit d'en marchander les biens et les êtres. C'est un

---

<sup>2</sup> Voir <https://fr.wikipedia.org/wiki/Oikos>, consulté le 15 décembre 2018.

<sup>3</sup> Voir <https://fr.wikipedia.org/wiki/Ville>, consulté le 15 décembre 2018.

système prédateur qui relève structurellement de l'organisation d'un principe d'iniquité de droits, allant jusqu'à chercher à se substituer à l'État en termes de pouvoir économique et politique.

À ce titre, la figure urbaine métropolitaine dominante doit être interrogée au regard d'une perception critique fondamentale de l'économie évoquée plus haut – en lien avec le concept d'*oikos*. Précisément parce que sa capacité d'organiser et de gérer l'habitation humaine, les ressources de la terre dont elle dépend, pose aujourd'hui les problèmes écologiques de fond pour la survie de l'espèce humaine.

### **Croissance et PIB métropolitains et « ailleurs » territoriaux convoités**

En tant que figure spatiale emblématique de l'économie néolibérale, l'urbain est consubstantiel au principe de croissance : c'est une figure qui doit sans cesse croître afin de maintenir sa prospérité. Le produit intérieur brut (PIB) est son référent. Comme l'écrit Tim Jackson : « En résumé, l'argument sonne ainsi : le PIB compte la valeur économique de biens et de services échangés sur le marché. Si nous dépensons de plus en plus d'argent pour de plus en plus de marchandises et de services, c'est parce que nous leur attribuons une valeur. Par conséquent un PIB continuellement en hausse doit améliorer nos vies et augmenter notre prospérité » (Jackson, 2017, p. 5). Ainsi, nos politiques urbaines ont-elles majoritairement œuvré au maintien de privilèges en matière de plus-value, en démarquant l'urbain de son arrière-pays, en maximalisant ses importations et exportations. Financées à crédit, nos grandes agglomérations s'apparentent à de véritables systèmes de Ponzi. Le système de Ponzi est un montage frauduleux consistant à rémunérer les investissements de clients par des fonds procurés par des nouveaux entrants. Pour augmenter son PIB, la ville lutte pour la création d'emplois, ce qui amène davantage d'habitants qui ont besoin, à leur tour, de plus d'infrastructures : le financement de ces infrastructures nécessite l'attraction de plus d'habitants, donc la création d'emplois, et ainsi de suite. Ce cercle vicieux hante la majorité des systèmes économiques urbains de nos jours (Versteegh, 2018).

La figure urbaine est donc tributaire de croissance et d'expansion, réalisées au détriment d'*ailleurs territoriaux* dont, pour commencer, son arrière-pays. On en facilite l'essor démographique en y attirant une population active – une véritable *importation*, sa croissance interne étant négative (1,6 naissance par femme), particulièrement sélective (on y voit peu de réfugiés) – tout en cherchant à *exporter* le phénomène de vieillissement de sa population. Ses ressources externes (les secteurs primaire et secondaire) sont reléguées dans des *ailleurs* à son service. Ces *ailleurs territoriaux* sont perçus de façon générique, abstraite : espaces de supports inconditionnels à l'essor métropolitain, exploitables sans limites, minimisant ou ignorant leur réalité sociétale (allant d'iniquités de conditions d'habiter, de travail, salariales au non-respect du droit de l'homme) et environnementale (pollutions, risques et détériorations). La figure urbaine en ressort naturellement gagnante, car elle empoche au passage les richesses comptables en les acheminant vers des sièges d'entreprises hébergés en son sein.

L'*ailleurs* est cet arrière-pays consommable et appropriable au bon gré d'*Homo urbanus*<sup>4</sup> – espace de fourniture d'aliments, de matières et d'énergie, jardin esthétique de villégiature, de tourisme et de sport urbains, espace de refoulement de pollution et de déchets. Alors que la figure urbaine se targue d'être écologique par sa densité, elle rejette la quasi-totalité de son empreinte écologique *ailleurs*, à l'image du véhicule électrique labellisé « zéro émission CO<sub>2</sub> » mais qui rejette sa pollution – pour l'instant aucunement moindre que le véhicule à combustion – par l'intermédiaire de centrales au charbon nécessaires pour fabriquer ses batteries et pour les charger : Paris offre à chaque habitant 37 m<sup>2</sup> d'espace de vie pour une empreinte écologique de l'ordre de 3,5 hectares par personne... situés *ailleurs*.

---

<sup>4</sup> Nous reprenons ici le terme que Thierry Paquot a utilisé dans son ouvrage éponyme (Paquot, 1990).

Ainsi, la figure urbaine, matérialisation de l'économie néolibérale, ne peut subsister sans recourir à une logique de croissance sans fin. Elle a annexé la société rurale en la réduisant à un territoire abstrait de ressources au statut de réserve d'expansion, comme l'explique Jacques Lévy : « Au fur et à mesure de son accroissement, l'urbanisation absorbe le rural qui s'apparente, dès lors, à une réserve pour l'extension de celle-ci. » Et cet auteur d'ajouter vis-à-vis de l'enjeu agricole : « Bien évidemment, il y aura toujours des agriculteurs et une agriculture très certainement prospère. Mais la notion de société rurale, elle, sera vidée de son sens. [...] Il n'y a pas d'espaces publics en ces lieux. » (Lévy, 2014). Une situation qui, étrangement, a rencontré jusqu'à aujourd'hui une forme d'indifférence et n'a guère fait débat<sup>5</sup>. Et ceci en dépit de la capacité des territoires ruraux à se réinventer et à se construire localement de nouveaux récits de leur transformation depuis plusieurs décennies.

Ici est traduite une vision du monde et de ses processus d'établissement que notre réflexion commune cherche à remettre en question. Exemple à l'appui. Pourquoi, lorsque quelques habitants d'un petit village du Gers organisent un festival de jazz qui devient l'événement à succès Jazz in Marciac, s'agit-il subitement d'une *urbanité* comme Jacques Lévy l'écrit ? Pourquoi dès lors que l'on traite d'espace collectif et ou d'activité culturelle dans les territoires ruraux, doit-on y associer le terme d'urbain ou d'urbanité ?

À suivre cette logique de pensée, lorsqu'un phénomène de valeur sociétale contemporaine émerge dans l'espace rural, il s'agit d'un fait urbain. Et selon la même logique de pensée largement répandue, il n'y aurait donc plus de société ni de culture rurales, plus de population ni de territoires ruraux : tout agriculteur serait maintenant un être urbain et chaque cm<sup>2</sup> de terre foulée par un promeneur urbain perdrait subitement sa qualité rurale, par simple « urbanisation des mœurs et des valeurs » (Raynal, 2008) – comme si l'urbain pouvait s'approprié tout progrès technologique ou tout fait socioculturel. Pourquoi cette propension à être « tous urbains » ?

L'espace rural n'est donc pas seulement annexé matériellement, mais aussi conceptuellement par l'urbain : toute plus-value sociétale contemporaine est dérobée en tant que valeur urbaine, tout habitant y est assujéti par un phénomène magique d'acculturation immédiate et automatique<sup>6</sup>. Cette convoitise constante – Ivan Illich parle en 1975 déjà de « la menace que représente l'urbanisation pour la compétence de "faire maison"<sup>7</sup> » (Illich, 2010, p. 7) – pèse continuellement sur le territoire rural. Il s'agit d'une prise de pouvoir arbitraire, d'un néocolonialisme, comme le dénonce également et très justement Frédéric Bonnet dans ce présent ouvrage<sup>8</sup>. Que ce néocolonialisme, véritable viol à la fois physique et conceptuel de l'espace rural et de ses valeurs, puisse laisser à ce point indifférent et rester dépourvu de critique est étonnant à notre époque #MeToo. Mais il n'entame en rien notre combat envers ce discours dominant véhiculé par les milieux professionnels et intellectuels qui, aveuglés peut-être par des *lobbies* néolibéraux, visent à réduire l'espace rural à une entité monofonctionnelle agricole urbanisée. Un discours qui ne laisse aucune place à la reconnaissance des qualités et enjeux de l'espace rural contemporain, par l'héritage culturel qu'il représente en matière d'habiter.

---

<sup>5</sup> On peut concevoir que les formes de revendications qui émergent autour du mouvement des Gilets jaunes sont liées à cette prise de conscience, par la contestation qui est faite du développement du système urbain et métropolitain au détriment de celui des campagnes. Ce mouvement corrobore par ailleurs le postulat que l'espace urbain perd sa vocation d'espace politique (Versteegh, 2018).

<sup>6</sup> Alors que tout soupçon de moins-value fait réapparaître la ségrégation d'une ruralité arriérée, à l'instar de l'agriculteur ne sachant gérer l'écologie des terres, ou encore les électors d'extrême droite.

<sup>7</sup> Traduit par Pieter Versteegh.

<sup>8</sup> Et qui, *volens nolens*, fait écho au pouvoir centralisé de la capitale à l'encontre des territoires, dénoncé par Michel Onfray (2017).

## PIB, agriculture et ruralité

Que dit-on généralement de la ruralité à partir du domaine de l'économie ?

Selon la logique néolibérale, la société rurale est confinée au secteur agricole et son rapport au PIB, dans lequel ce dernier pèse peu, draine de surcroît des subventions considérées par leurs émetteurs comme des cadeaux, des faveurs estimés peu efficaces<sup>9</sup>. Selon la même logique, l'indicateur PIB réduit l'enjeu de la production alimentaire à sa valeur financière analysée selon les critères du système économique mondialisé. Cette valeur est systématiquement mise en échec par manque de corrélation favorable entre l'espace occupé par la production alimentaire, les actifs employés, et sa plus-value mesurée financièrement en termes de revenu. Rentabilité et compétitivité n'y sont en effet pas opérationnelles de la même façon. Des régulations et subventionnements ont été créés afin d'introduire un facteur de compensation.

Dans le système économique actuel, le subventionnement corrige donc l'incompatibilité des paradigmes économiques fondamentaux avec la production alimentaire. Or, le fait même du système de régulation et de subventionnement a conduit à des effets indésirables qui ne sont à ce jour pas corrigés : depuis un siècle, le prix payé pour la production alimentaire a baissé de deux tiers ; les prix à la consommation sont maintenus trop bas – la part budgétaire familiale pour la nourriture de base en France ayant baissé en un siècle de près de 80 % à 12 % (Versteegh, 2018) ; l'augmentation des prix alimentaires à la consommation est due aux seuls coûts de la transformation, de la commercialisation et de la distribution ; au lieu de corriger la valeur financière de la production alimentaire, les régulations assurent en réalité principalement sa compatibilité avec les industries agroalimentaires de transformation, de commercialisation et de distribution (favorisées et donc véritables bénéficiaires des subventions)<sup>10</sup>. Les subventionnements sont à maints endroits vécus sur le terrain comme des ingérences dans les méthodes de production et des injonctions de cahiers des charges : il existe une tendance politique (notamment en Suisse mais également ailleurs en Europe<sup>11</sup>) à utiliser les subventionnements pour transformer la paysannerie en un service d'entretien paysager esthétique – pour le tourisme rural et la villégiature urbaine. Dans bien des cas, l'activité paysanne est étouffée par des mécanismes de régulation et de subventionnement dont l'échelle la dépasse et qui entravent une autorégulation sur le libre marché. Par ailleurs, ces mécanismes n'ont pas pu empêcher l'installation d'une abondance et d'un excès de produits alimentaires trop bon marché dans les pays riches, et d'une pénurie de produits trop chers dans les pays pauvres.

Nous ne voulons pas ici minimiser les aspects bénéfiques du système de régulation et de subventionnement sans lequel l'agriculture ne saurait survivre aujourd'hui dans le court terme – son appréciation est différente sur le terrain selon les régions et les types de production, selon qu'il s'agit de produits à haute valeur ajoutée ou de produits plus banalisés entrant dans un système de concurrence à échelle internationale.

Or, s'agissant d'une base primordiale du secteur primaire économique, le fait même d'un système de régulation et de subventionnement entièrement verrouillé aujourd'hui et de ses effets indésirables amène la question de la pertinence des paradigmes économiques qui sont à son origine. En réalité, n'y aurait-il pas une façon de repenser le système économique à partir des valeurs de la production primaire alimentaire, sans les réduire à leur seule valeur marchande,

---

<sup>9</sup> Selon Jacques Lévy, « il est tout aussi évident que l'agriculture française ne peut en l'état constituer un modèle souhaitable de développement. [...] Deux chiffres : l'agriculture française représente 1,6 % du PIB ; elle emploie 2,4 % des actifs. Malgré les 10 milliards d'euros qui lui sont versés chaque année, elle demeure une branche peu productive, fortement assistée et administrée » (Lévy, 2014).

<sup>10</sup> Voir [https://www.lemonde.fr/economie/article/2010/03/08/les-subventions-agricoles-des-pays-riches-sont-un-enorme-scandale-selon-l-onu\\_1316308\\_3234.html](https://www.lemonde.fr/economie/article/2010/03/08/les-subventions-agricoles-des-pays-riches-sont-un-enorme-scandale-selon-l-onu_1316308_3234.html).

<sup>11</sup> Témoignages récoltés auprès de paysans en Suisse, en France, en Irlande, aux Pays-Bas.

valeur elle-même défavorisée par des régulations et par des monopoles de l'industrie agroalimentaire et de la distribution ?

La production agricole est tributaire de conditions locales et extrêmement variables – (micro)climats, conditions météorologiques, main-d'œuvre, fertilité et qualité des substrats, disponibilité et recyclage de ressources, humidité, équilibres biologiques et biodiversités... Elle est par excellence l'activité inaliénable du « lieu- local », impossible à mouler dans une formule généralisée de rentabilité marchande. James Scott détectait dans la paysannerie, déjà en 1976, une autre forme d'économie qu'il appelait économie morale (Scott, 1976). Le monde paysan est aussi, par tradition et par nécessité, un monde écologique.

*Homo urbanus* dans le système néolibéral actuel décrète que l'espace rural est un espace agricole qu'il qualifie de non viable, ce qui est un non-sens si l'on admet que c'est l'espace agricole qui le nourrit. Mais ce qui est plus dommageable, c'est qu'il le réduit à un *vide économique et socioculturel*, en s'appropriant toute autre valeur émergente comme étant urbaine. Face à ces idées fortement ancrées dans les esprits de nos instances publiques, un changement de cap radical s'impose, de sorte que l'espace rural puisse être associé à un autre récit : celui des limites et de l'échec des figures de l'urbain métropolitain et de l'économie néolibérale. Pour ce faire, plutôt que de continuer à questionner l'avenir de l'espace rural dans le système économique présent dont on connaît parfaitement les nuisances, il paraît plus pertinent d'examiner les paradigmes économiques qui émergeraient des valeurs propres à l'espace rural. Ainsi reformulée, la question serait : quel rôle primordial la société rurale contemporaine pourrait-elle jouer dans l'invention de nouveaux systèmes économiques ?

### **La ruralité initiatrice d'une autre économie ?**

De nos jours, nous savons qu'une agriculture économiquement viable est possible – sans diminution de la rentabilité de la surface agricole, donc compatible avec les besoins alimentaires mondiaux. En témoignent notamment les expériences autour des notions d'agriculture raisonnée, d'agroécologie et de permaculture. Des productions biologiques à petite échelle, profitant de circuits de distribution plus courts, permettent une meilleure rétribution des coûts de production. Elles nécessitent une main-d'œuvre plus intensive : alors que cela pourrait être un atout sur le long terme, elles sont généralement rejetées sur cet argument par les protagonistes politiques et économiques de croissance<sup>12</sup>. De nombreuses expériences existent déjà en France et ailleurs<sup>13</sup>. Très certainement, elles constituent un atout dans une économie nourrie de l'*oïkos* ?

Outre la production agricole, l'espace rural est aussi un immense berceau de petites entreprises familiales qui profitent de dynamiques, de valeurs et de modes de vie bien spécifiques. L'espace rural est porteur d'une économie d'entrepreneuriat, d'expérimentation et d'innovation technologique motivée par des changements d'usages (Woods, 2017) rarement évoqués dans les discours économiques. Ces entrepreneuriats sont pourtant d'une grande diversité : purement productifs, culturels ou poursuivant des buts sociétaux, artistiques, humanitaires, politiques. Ils sont

---

<sup>12</sup> D'un côté, ces derniers privilégient toujours les grandes entreprises, oubliant qu'en Europe, bien que les 25 plus grandes entreprises fournissent 5 millions d'emplois (voir [https://fr.wikipedia.org/wiki/Classement\\_des\\_plus\\_grandes\\_entreprises\\_européennes\\_en\\_2015](https://fr.wikipedia.org/wiki/Classement_des_plus_grandes_entreprises_européennes_en_2015), consulté le 15 décembre 2018), 14 millions d'entreprises familiales en garantissent 60 millions (voir KPMG : <https://assets.kpmg.com/content/dam/kpmg/pdf/2016/06/fr-tendances-entreprises-familiales-europeennes-112015.pdf>). D'un autre côté, la tertiarisation des emplois et l'exploitation humaine pour la production industrielle de produits superflus à obsolescence programmée continuent. Le développement d'emplois dans le secteur primaire agricole est-il vraiment trop cher dans ce contexte, alors que les prix alimentaires à la consommation sont au plus bas en Europe ?

<sup>13</sup> Un des exemples les plus emblématiques en France est La ferme biologique du Bec Hellouin de Charles et Perrine Hervé-Gruyer dans le département de l'Eure fonctionnant selon les principes de la permaculture (<https://www.fermedubec.com>).

producteurs de valeurs collatérales invisibles en termes de PIB, donc par définition mal asservis par cet indicateur. Ils s'appuient sur des valeurs chères à l'innovation entrepreneuriale, *in fine* assimilables à d'anciennes traditions paysannes perdues dans l'organisation fordiste du monde du travail divisé. On les connaît aujourd'hui par des anglicismes tels que : *project based organisation, ressource-recycling, knowledge sharing, job sharing, multi-tasking, intergenerational flowteams*. Tous ces processus ne sont en fait que des principes opérationnels qui sont constitutifs de toute exploitation agricole paysanne.

Quels changements de paradigmes sont nécessaires pour accompagner et traduire les valeurs que représentent les initiatives économiques opérationnelles dans la société rurale ?

Le PIB fait défaut pour décrire cette économie – et ses imperfections notoires<sup>14</sup> n'y sont pas pour rien ! Le PIB exclut en effet certains paramètres analytiques. Nous en reprenons ici trois qui sont à nos yeux centraux dans les transitions économiques à l'œuvre, comme trois chapitres qui s'annoncent :

- les effets sur le milieu,
- l'évolution des biens publics,
- les services non marchands.

Ces trois aspects sont à la fois totalement exclus du PIB et opérationnels de manière significative dans la ruralité. L'examen de chacun de ces paramètres constitue autant de pistes pour repenser la ruralité et la perception que l'on doit avoir de son potentiel, dans un environnement intellectuel largement dominé par le *lobby* métropolitain.

### **Les effets sur le milieu : la ruralité face à l'urbain**

Depuis la prise de conscience à l'échelle mondiale des effets dévastateurs de nos modes de vie sur les milieux vivants et la biosphère – et donc du système économique sur lequel ils reposent –, on a assisté à l'éclosion de notions, réglementations et outils, visant à rétablir une forme d'équilibre entre le processus d'urbanisation du monde et le « capital Terre », et ainsi à faire valoir l'idée d'une « justice environnementale » (Larrère, 2009). Mais force est de constater que ces mesures normatives demeurent largement inopérantes à l'échelle planétaire, car elles n'ont aucune réelle portée juridique en matière de droit international. En atteste le récent avertissement de 15 000 scientifiques sur l'état de la planète et le déclin de la biodiversité (Ripple *et al.*, 2017). Ces mesures n'agissent par ailleurs pas sur les effets prédateurs du système économique néolibéral vis-à-vis des ressources naturelles et des milieux ruraux : la résilience qui a produit ces mesures restant ancrées dans le *throughput* urbain, est porteuse d'une (pseudo-) forme de bioéconomie souvent nommée croissance verte. Geneviève Azam nous explique dans son introduction au deuxième chapitre de cet ouvrage que cette bioéconomie ne fait que prolonger les logiques économiques productivistes en place, en s'appropriant la nature comme un capital incorporé dans le paradigme de croissance – transformant un bien public en bien monnayable, que l'on peut donc gérer à sa guise. Les *lobbies* industriels exploitent avidement cette croissance verte, comme ils l'ont fait pour le développement durable : ce dernier concept, issu des sciences de la complexité et visant une autosoutenabilité raisonnée, a été hâtivement détourné et transformé en une industrie aveuglante où paradoxes rivalisent avec absurdités (réduction de l'enjeu climatique à la diminution d'émission de CO<sub>2</sub>, politiques énergétiques paradoxales, consumérisme précipité de technologies et de produits à obsolescence imminente <sup>15</sup>).

---

<sup>14</sup> Voir [https://fr.wikipedia.org/wiki/Développement\\_économique\\_et\\_social](https://fr.wikipedia.org/wiki/Développement_économique_et_social), consulté le 15 décembre 2018.

<sup>15</sup> Par exemple : interdiction (en Suisse) du chauffage électrique (rendement 100 %), promotion trompeuse de véhicules électriques (rendement énergétique réel inférieur à la voiture à combustion, déplacement de la pollution « ailleurs ») dont l'utilisation massive ferait exploser les capacités de nos centrales, subventionnement du transport international (navires et avions polluants), interdiction irréflechie de l'ampoule incandescente remplacée par des produits

Pour dénouer ce problème dans ses fondements économique et anthropologique, on doit y assortir un autre point de vue relatif à notre rapport aux ressources naturelles et aux techniques, que l'on mobilise dans la construction de notre cadre de vie. Selon la distinction faite dans ce domaine par Catherine et Raphaël Larrère, on peut distinguer deux grands modèles (Larrère, 2015) :

- d'une part, celui des arts du faire, de la fabrication, qui « produit des objets et des outils, construit des bâtiments, des infrastructures, synthétise des substances, qui n'existent pas à l'état naturel »,
- d'autre part, celui des arts du faire avec, du pilotage, qui « infléchit des processus naturels ou s'en sert au profit des humains ».

Deux modèles qui renvoient à deux paradigmes en matière d'agir, qui sont aussi deux manières de situer les processus d'établissement humain dans un continuum entre les deux pôles, du naturel et de l'artificiel. À cet égard, l'observation que l'on peut faire de l'évolution des deux figures représentées par le rural et l'urbain atteste du caractère prédateur de l'alliance qui s'est nouée au cours du XX<sup>e</sup> siècle entre économie, évolution du fait urbain et progrès de la technoscience<sup>16</sup>.

Jadis et encore de nos jours, la figure de l'habitat rural et villageois constitue un modèle d'organisation humaine établi de façon durable dans un territoire en lien avec ses ressources, dont elle prend soin. Cette figure est aujourd'hui encore une illustration de cet art du faire-avec dont nous parlent Catherine et Raphaël Larrère. À une autre échelle, il en est de même de la structure de nos petites et moyennes villes, et du réseau qu'elles constituent à l'échelle territoriale ; le regain de la notion de biorégion<sup>17</sup> apporte son lot de critiques sur la faillite écologique du système métropolitain et sur le fait que nos modes de vie urbains, contemporains et consuméristes ont bouleversé cet équilibre. Il n'en reste pas moins vrai que le réflexe de « faire-avec » notre ancrage terrestre, ce qui nous entoure et ce qui constitue notre *oïkos* au sens large – de le soigner – demeure une valeur rurale opérationnelle, une qualité territoriale qui n'a pas pour autant disparu.

Comment, et dans quel système économique, peut-on valoriser cette qualité ? Pour y parvenir, il est nécessaire que l'habitat rural contemporain se défasse du joug de la figure colonialiste urbaine – et de s'appuyer sur les qualités et la spécificité des modes d'habiter propres à l'espace rural, sans se préoccuper aucunement des mécanismes et des outils d'urbanisation d'ores et déjà à l'œuvre. C'est un mouvement de résilience dans la résistance. En effet, la ruralité est porteuse de notre mémoire collective d'homme chasseur, cueilleur puis agriculteur-éleveur, nous renvoyant ainsi d'emblée aux possibles d'un habiter nomade/sédentaire en symbiose avec la terre en tant que nature limitée. Pour la première fois depuis des siècles, une réduction de l'échelle de morcellement foncier s'annonce avec les nouvelles formes d'agriculture ; les transformations énergétiques, les technologies de l'information et de la mobilité physique autonome modifient nos paradigmes logistiques ; un vaste patrimoine rural existant est disponible. Les potentiels de réinscription de l'habiter sont vastes.

Un ensemble considérable de leviers économiques est à notre portée. L'espace rural n'est pas ce parent que tout le monde croit pauvre : l'urbain, nous dira Frédéric Bonnet, a une dette

---

plus coûteux en énergie grise. En architecture, course irréfléchie à la production de bâtiments à bilan énergétique optimisé à outrance (des « Thermos » inhabitables), accélération démesurée du remplacement des parcs immobiliers existants due à des évolutions normatives intempestives. Utilisation de panneaux solaires à rendement négatif, isolants fragiles et polluants.

<sup>16</sup> Voir à ce sujet la réflexion critique engagée au siècle dernier sur le fait technique par Lewis Mumford aux États-Unis et Jacques Ellul en France.

<sup>17</sup> Voir notamment, dans ce domaine, la notion de biorégionalisme et l'ouvrage de Mathias Rollot pour la perspective historique qu'il en offre (Rollot, 2018).

envers l'espace rural. Une dette accumulée par 150 ans de colonialisme urbain insensé, régie par le présent système économique et les politiques publiques qui l'ont accompagné. Ce fait modifie fondamentalement le balancier économique territorial, même s'il reste à asseoir sa pleine reconnaissance et à définir les modalités de son inscription dans l'échiquier économique : même en cas de maintien des paradigmes économiques actuels, des péréquations, permettant le financement d'infrastructures d'un nouveau type d'intérêt public, sont envisageables. Il est légitime de s'appuyer sur cette créance, et tel est le point de vue développé dans le chapitre un « Les effets sur le milieu : la ruralité face à l'urbain ».

### **Bien public, métropolisation et bioéconomie**

À l'ère de l'Anthropocène, la finitude des ressources et des qualités naturelles devient un enjeu majeur, car ces biens et valeurs sont sous pression économique. Grands absents du PIB, ces ressources et qualités naturelles faisaient auparavant partie des *biens publics* – inépuisables et accessibles à tous. Geneviève Azam nous expliquera, nous l'avons vu plus haut, de quelle façon la finitude de ces biens crée une nouvelle convoitise économique, motivée par le paradigme de la croissance : une bioéconomie néolibérale qui s'en empare, les inclut dans le système de valeurs économiques pour en faire une entreprise productive, pour mieux les gérer. Ces ressources, qualités et valeurs terrestres et naturelles ne seront alors plus des biens publics mais des consommables monnayables et privatisables. Il est indéniable que ce mouvement résilient aura lieu – il serait naïf de penser que l'on puisse stopper une telle force créative de richesse financière.

Il existe dans ce cas un besoin premier, écrit Abdourahmane Ndiaye, d'inscrire le territoire rural dans cet échiquier mondial métropolitain. Un retour à la base économique, nous dit-il, peut nous être utile : comment réarticuler demandes et revenus extérieurs et locaux ? L'exemple développé par cet auteur sur les logiques d'échanges vertueux, entre le secteur agricole des territoires ruraux et les consommateurs des grandes agglomérations, pourrait être assorti d'exemples relevant d'autres secteurs économiques. L'espace économique rural s'articule alors avec un espace métropole client.

Cette optique s'élargit cependant lorsque l'on admet que, contrairement à la pensée dominante, la création de richesses et d'emplois dans les secteurs économiques dits « productifs » n'est pas l'apanage des grandes agglomérations. Pour l'économiste Olivier Bouba-Olga, l'approche dualiste visant à présenter les territoires ruraux comme les sous-traitants des métropoles, dont la vocation serait d'alimenter les villes et de recourir à une activité essentiellement « présente », est largement erronée. Ce discours masque une réalité beaucoup plus contrastée et, surtout, occulte la capacité des territoires hors des métropoles à parfaitement inscrire et développer localement des activités productives d'emplois et de richesses, tout en étant en prise avec le système économique mondialisé.

Pour saisir cette réalité, il faut « sortir du culte de l'excellence, de l'attractivité, du tout-métropole, qui conduit le plus souvent à un gaspillage d'argent public ». Et cet auteur de souligner qu'il serait « préférable de redéployer l'argent mis dans la concentration métropolitaine dans l'équipement des territoires en ressources génériques, pour que puissent se développer en leur sein les projets les plus innovants, par définition peu ou pas anticipables, sans penser que ces innovations soient réservées à certains types de territoires, de secteurs ou de personnes » (Bouba-Olga et Grossetti, 2018). Selon cette analyse, territoires urbains et ruraux jouent sur le même terrain économique.

Ces arguments gagnent encore en importance lorsqu'on les étend à la bioéconomie, mentionnée plus haut, alliée à ladite croissance verte. La ruralité y endosse un rôle tout particulier : c'est elle qui a toujours organisé son habitat en lien avec les ressources terrestres. Elle se doit de faire valoir ses droits dans la transition de valeurs économiques qui s'opérera à partir de cette

bioéconomie. Il est indéniable qu'il s'agira là, dans l'ensemble, d'une négociation difficile car dictée, au moins en partie, par la convoitise économique du bien naturel. Comment et par quelles revendications y inscrire la part rurale ?

Dans ce deuxième chapitre est explorée cette question, en passant de la prestation de service à la négociation de biens publics naturels ; il s'agit de voir où et comment des actions de cet ordre émergent, la façon dont elles parviennent à s'insérer d'elles-mêmes dans l'économie mondiale, dans la métropolisation, et la manière dont elles s'en démarquent.

### **Services non marchands : ruralité, soin et bien commun**

Dans le dernier chapitre de l'ouvrage, on en vient finalement à l'autre résilience bioéconomique évoquée par Geneviève Azam : celle reposant sur « un Anthropocène comme "Âge des limites" » et qui, subordonnée à la biosphère, naît « du désir d'habiter les territoires en prenant soin des humains, des autres qu'humains et de la Terre », un « renoncement inventif ». C'est un « soin de l'*oïkos* » qui est ici évoqué, soin qui nécessite « la justice, la solidarité et un art du bien-vivre ». En la matière, Chris Younès évoque cette « autre écologie de l'action [...], tendant à questionner, à comprendre, à ménager, à revivifier et à ressourcer » – écologie assimilable au soin et qui a pour objet le « bien commun, qui ne peut être ni objectivé, ni maîtrisé, ni figé en tant que tel, mais mis en partage ». Le bien commun est ce bien qui n'entre en existence que lorsqu'il est partagé, avec soin.

En privilégiant le *productivisme* (Audier, 2019), le système économique dominant montre à quel point il néglige ces fondements de la valeur humaine que sont le *partage* et le *soin*. Le soin est une action, une pratique créative réflexive engagée (Fornerod, 2005), qui nécessite de l'attention et du temps, et qui est – Robert Pirsig en fait la démonstration la plus convaincante (Pirsig, 1974) – le corollaire de la *qualité*<sup>18</sup>. Le soin et la qualité sont des ingrédients irréductibles à la notion – si vague soit-elle – de bien-être. L'économie a *de facto* relégué la notion de soin dans des recoins de la non-rentabilité. Le soin est un service non marchand puisque son résultat n'est pas quantifiable. Évoquer cette notion nous permet tout d'abord de fermer une boucle, celle de la production alimentaire : se limite-t-elle à un service marchand ? Sur ce sujet, le propos développé par Geneviève Azam et Chris Younès ouvre des pistes pour une autre inscription de la ruralité dans le jeu métropolitain ou, si l'on veut, pour *l'inscription d'une autre économie mondiale par la ruralité*.

Au sein du paradigme économique néolibéral, les activités de soin aux biens et aux êtres qui nous entourent dans notre habitat, et qui constituent l'*oïkos*, sont des services non marchands. Elles sont structurellement négligées car elles ne sont pas synonymes d'une productivité quantifiable – il n'y a pas de corrélation directe entre leur valeur qualitative (l'augmentation du bien-être, du bien-vivre) et quantitative (principalement le temps). Or, elles ne deviennent visibles économiquement que lorsqu'elles sont mesurées quantitativement – ce qui n'est souvent pas le cas. Lorsque le système économique s'en empare (institutions hospitalières, éducatives, humanitaires, de la petite enfance, pour les aînés, de soins à domicile...), il les transforme en activités de services marchands, intégrant des machines à productivité exorbitantes et souvent inefficaces<sup>19</sup>. L'économie se repose pour cela sur un transfert du soin vers le bénévolat devenu un dû : 8 % de la totalité des heures travaillées et 5 % du PIB *hors économie* en Suisse (Office

---

<sup>18</sup> À ne pas confondre avec la notion de qualité consommée par l'économie néolibérale comme aspect subsidiaire à la productivité, réduite à un système de traçabilité quasi industrialisée et quantifiable.

<sup>19</sup> Dans nos hôpitaux, l'être humain est devenu un client qui a perdu son unité corps/âme, son intégrité citoyenne. Il est découpé en symptômes mécaniquement diagnostiquables et réparables, toutes formes de soin étant systématiquement remplacées par des actions traçables et quantifiables. Nos systèmes éducatifs se muent en entreprises d'instruction et de recherche au service de l'économie financière et dont la rentabilité prime.

fédérale de la statistique – OFS<sup>20</sup>), et bien plus si l'on y inclut les tâches ménagères habituellement assumées par les familles, mais économiquement convoitées<sup>21</sup>. Le bénévolat est un fait heureux qui, tout en rendant visibles les limites du système économique à l'œuvre, sous-tend la pertinence du soin en tant que valeur humaine – d'ailleurs, maints exemples d'entrepreneuriat contés dans cet ouvrage partent d'actions bénévoles.

Cela nous permet de nous rendre compte à quel point le système économique actuel privilégie des comportements et des modes de vie consuméristes, pour en exclure d'autres, fondés sur le bien commun et sur la prise de conscience d'un habitat terrestre dont les ressources sont limitées. La société rurale s'est construite historiquement sur le bien commun partagé. « Habiter les territoires en prenant soin des humains, des autres qu'humains et de la Terre<sup>22</sup> » correspond à un mode de vie qui y est profondément ancré. En marge de la convoitise urbaine qui le corrode, il suffit d'habiter en terre rurale pour se rendre compte que ce mode de vie est resté d'actualité dans des pratiques quotidiennes, professionnelles, culturelles, sociales, familiales que l'on y rencontre.

Il ne s'agit pas d'idéaliser la société rurale ou d'y retourner par nostalgie, ni d'oublier ou de minimiser ses méfaits – l'isolement, le contrôle social, la force de la loi du père, les maltraitances. Mais il nous semble tout à fait légitime, à partir de ce territoire, de ses réalités sociétales et culturelles, de chercher à redonner un sens contemporain aux modes d'habiter qui s'organisent autour du soin de biens communs. Il s'agit en matière d'économie d'examiner si le *soin*, dans un *renoncement inventif*, parvient à supplanter la *productivité* en termes de *plus-value*, c'est-à-dire en tant que précepte de valeur. Et de formuler de nouveau la question : quelle transition économique envisager pour valoriser un habitat centré sur le bien commun mis au partage ? Quels nouveaux paradigmes économiques peuvent en émerger ?

### **Ruralité et « métromilieu »**

En cheminant ainsi, nous donnons peut-être une présence bien trop importante aux lacunes et aux injustices de l'économie néolibérale. « Le monde a toujours été comme ça », entend-on souvent, « et on n'a pas mieux ». « Mieux vaut vivre dans un monde hypocrite que totalitaire. » Il est vrai que ce système économique est mondialisé et dominant, et il occupe une place prépondérante dans nos vies. Cela ne le rend pourtant pas incontournable, ni ne le fige comme unique système possible. La décroissance, les économies circulaires, les enjeux microéconomiques sont des voies d'ores et déjà explorées par les milieux économiques ouverts à ce questionnement, et c'est souvent en milieu rural que de tels phénomènes se produisent. Les contributions que l'on trouve dans cet ouvrage en attestent.

Comprendre les enjeux économiques de l'espace rural aujourd'hui, ce n'est pas tant comprendre de quelle façon cet espace peut se conformer à l'économie mondialisée de croissance. Ce qui nous importe ici, c'est de détecter quelles sont les valeurs oubliées et qui subsistent dans la culture rurale, points de départ pour forger un habitat humain plus équilibré. Une autre manière de dire ce que nous avons énoncé dans notre précédent ouvrage : le fait que la transition économique ne pourra s'opérer que si l'on construit collectivement une éthique du changement afin de

---

<sup>20</sup> Voir <https://www.tdg.ch/suisse/Toujours-moins-de-benevoles-en-Suisse/story/14050457>.

<sup>21</sup> Ces soins ne deviennent économiquement visibles que lorsqu'ils sont sous-traités (à des crèches, des organisations parascolaires, des entreprises de nettoyage, des établissements pour personnes âgées). Cela les renchérit parce que leur transfert dans le système économique de productivité a un coût financier intrinsèque (taxes, cotisations sociales, assurances, formations, certifications, coûts administratifs), et cela produit probablement un effet d'inflation et de frein à l'avènement de l'égalité de traitement de la femme.

<sup>22</sup> Voir Geneviève Azam, « Bioéconomie et résilience territoriale ».

« déverrouiller » le système sociotechnique actuel, propice à la mise en place de ces « niches d'innovation radicale » dont nous parle René Audet (2015).

L'espace rural n'est pas tributaire de la croissance : « La civilisation rurale se révèle capable d'obtenir cette "croissance démographique zéro" qui constitue aujourd'hui le rêve (difficilement réalisable) des démographes du monde entier, nostalgiques de l'équilibre. Au prix d'épreuves et de privations aiguës, cette civilisation démontre qu'elle porte en elle-même l'énergie nécessaire à son autostabilisation<sup>23</sup>. » Cette analyse fait autant écho à la notion d'économie morale paysanne dont James Scott parlait déjà en 1976 (Scott, 1976) qu'au renoncement inventif dont il est question dans cet ouvrage – autant de pistes pour accompagner une attitude postcroissance, pour ouvrir de nouvelles voies pour la coexistence d'habitats humains équilibrés, pour formuler les enjeux architecturaux et économiques capables de les sous-tendre.

C'est dans ce but que nous terminerons en proposant une nouvelle figure, délibérément pléonastique, de *métromilieu*. Un *métromilieu*, ce serait ce territoire qui, face au dogme néolibéral et au fait corollaire métropolitain connoté de polarité et de centralité, occuperait une place équilibrée dans une structure économique mondiale diversifiée. Il serait investi d'une corporalité plus douce et moins homogène peut-être, à la fois réseau de densités diverses et discontinues et rhizome de lieux ancrés, de localités d'échelles et d'économies variables, attentif à tout moment aux soins que nécessite l'ensemble des êtres et des biens communs qui en font partie.

Précisons encore que notre objectif n'est pas de formuler une théorie globale d'un nouveau pacte urbain/rural qui illustrerait cette équité territoriale que l'on appelle de nos vœux, ni celle d'un système économique qui remplacerait valablement celui que nous connaissons – cela dépasse largement nos compétences. Notre réflexion se situe à un autre niveau et s'appuie sur la démarche précédemment suivie : partir du terrain, s'appuyer sur l'observation et l'analyse des actions que nous y avons identifiées et qui sont restituées dans cet ouvrage. Et voir en quoi ces actions sont autant de signaux représentatifs de tendances à l'œuvre, et de pistes de réflexion que l'on doit explorer dans la quête d'autres figures de l'habiter, qu'elles soient architecturales ou économiques.

## Références bibliographiques

- AUDET, René, « Le champ des *sustainability transitions* : origines, analyses et pratiques de recherche », *Cahiers de recherche sociologique*, n° 58, 2015, p. 73-93.
- AUDIER, Serge, *L'Âge productiviste. Hégémonie prométhéenne, brèches et alternatives écologiques*, Paris, La découverte, 2019.
- BOUBA-OLGA, Olivier, GROSSETTI, Michel, « La mythologie CAME (Compétitivité, Attractivité, Métropolisation, Excellence) : comment s'en désintoxiquer ? », 2018, URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01724699>.
- COSTE, Anne., EMILIO, Luna d', GUILLOT, Xavier, « Introduction générale. Transition énergétique et ruralités contemporaines », dans COSTE, Anne., EMILIO, Luna d', GUILLOT, Xavier (dir.), *Ruralités post-carbone. Milieux, échelles et acteurs de la transition énergétique*, Saint-Étienne, Publications de l'Université Saint-Étienne, coll. « Espace rural et projet spatial », vol. VII, 2018, p. 6-23.
- FORNEROD, Pierre, « La pratique du soin infirmier au XXI<sup>e</sup> siècle. Repères conceptuels d'une pratique réflexive », *Cahiers des sciences de l'éducation de l'université de Genève*, n° 106, 2005.
- GUILLOT, Xavier, « Équité territoriale et "altermétropolisation" », dans SERY, Johanna et SAUNIER,

---

<sup>23</sup> Voir [http://encyclopedie\\_universelle.fracademic.com/18258/RURALE](http://encyclopedie_universelle.fracademic.com/18258/RURALE).

- Frédéric (dir.), *Espace rural et Projet spatial*, vol. VI, *Ruralités et métropolisation. À la recherche d'une équité territoriale*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2016, p. 260-269.
- ILLICH, Ivan, *Limits to medicine* (1975), London, Marion Boyars Publishers Ltd, 2010.
- JACKSON, Tim, *Prosperity without growth* (second edition), Abingdon, Routledge, 2017.
- LARRERE, Catherine et LARRERE, Raphaël, *Penser et agir avec la nature. Une enquête philosophique*, Paris, La découverte, 2015.
- LARRERE, Catherine, « La justice environnementale », *Multitudes*, n° 36, 2009/1, p. 156-162.
- LEVY, Jacques, « Les territoires ruraux seront urbains (ou ne seront pas) », *Agrobiosciences*, 2014, URL : <http://www.agrobiosciences.org/archives-114/agriculture-monde-rural-et-societe/nos-publications/actes-des-controverses-de-marciac/article/les-territoires-ruraux-seront-urbains-ou-ne-seront-pas>, consulté le 5 décembre 2018.
- ONFRAY, Michel, *Décoloniser les provinces. Contribution aux présidentielles*, Paris, Éditions de l'Observatoire, 2017.
- PAQUOT, Thierry, *Homo urbanus. Essai sur l'urbanisation du monde et des mœurs*, Paris, Éditions du Félin, 1990.
- PIRSIG, Robert, *Zen and the art of motorcycle maintenance*, New York, William Morrow, 1974.
- RAYNAL, Marie, « Entretien : Thierry Paquot », *Diversité*, n° 155, hiver 2008, URL : <http://www.educ-revues.fr/DVST/AffichageDocument.aspx?iddoc=37442>.
- RIPPLE, William J. *et al.*, « World Scientists' Warning to Humanity: A Second Notice », *BioScience*, vol. 67, n° 1, December 2017, p. 1026-1028, URL : <https://doi.org/10.1093/biosci/bix125>.
- ROLLOT, Mathias, *Les Territoires du vivant. Un manifeste biorégionaliste*, Paris, Éditions François Bourin, 2018.
- SCOTT, James C., *The Moral Economy of the Peasant*, New Haven, Yale University Press, 1976.
- VERSTEEGH, Pieter, « Post-urbain : d'économie, de politiques et d'écologie », dans D'ARIENZO, Roberto et YOUNES, Chris (dir.), *Synergies urbaines*, Genève, Metispress, 2018.
- VERSTEEGH, Pieter, « Preparing alterRural imaginaries. Beyond urban density and growth economy », dans BRUZZESE, Antonella et LAPENNA, Annarita (eds), *Linking Territories*, Planum Publisher (digital book), 2017.
- VERSTEEGH, Pieter, « AlterRurality, 18 aphorisms », dans VERSTEEGH, Pieter and MEERES, Sophia, *AlterRurality : exploring representations and repeasantations*, Fribourg, Arena, 2015.
- WOODS, Michael, « The Future is Rural? Presentation to the Hyper-rurality conference », Manchester, November 2017, URL : [https://www.global-rural.org/resources/?resource\\_type=videos](https://www.global-rural.org/resources/?resource_type=videos).